

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERTIONS:

Annances: la ligne . . . 20 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont envoyés à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois . . . 13.00
Six mois . . . 25.00
Un an . . . 50.00
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois . . . 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'un avis contraire.

BOURSE DE PARIS
2 JUILLET
(Service gouvernemental)

3 0/0.	64 10
4 1/2.	94 80
Emprunts (5 0/0).	104 25

3 JUILLET

3 0/0.	64 05
4 1/2.	95 00
Emprunts (5 0/0).	104 27 1/2

Services particuliers du Journal de Roubaix:

Actions Banque de France	3835 00
» Société générale	560 00
» Crédit foncier de France	910 00
» Chemins autrichiens	638 00
» Lyon	935 00
» Est	557 00
» Ouest	597 00
» Nord	1220 00
» Midi	703 00
» Suez	692 00
6 0/0 Péruvien	64 1/4
Actions Banque ottomane (ancienne)	618 00
» Banque ottomane (nouvelle)	565 00
Londres cour	25 30
Crédit Mobilier	200 00
Turc	40 35

DEPÊCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix

New-York, 3 Juillet.
Change sur Londres, 4.87 1/2; change sur Paris, 5.15
Valeur de l'or, 117 1/8
Café good fair, 18
Café good Cargoes, 18 3/4.
Marché très-ferme.

Dépêches de MM. Schlagenhaufen et C^o, représentants à Roubaix par M. Bulteau-Desbassets:
Havre, 3 juillet.
Cotons: Ventes 500 b. Demande légèrement meilleure, prix plus fermes.
Liverpool, 3 juillet.
Cotons: Clôture d'hier, ventes 12,000 b. Aujourd'hui, 7,000 b. Marché soutenu.
New-York, 3 juillet.
Cotons: 15 1/4. Recettes 6,000.

Dépêches aff. chées à la Bourse de Roubaix
Liverpool, 2 juillet.
Ventes 10,000 b. Orléans 7 1/16
Woland 7 1/4. Livraison juillet 7 1/16.
Havre, 2 juillet.
Marché calme, prix nominaux.
New-York, 2 juillet.
Recettes 5000 b.

ROUBAIX 3 JUILLET 1878.

Les divisions républicaines.
Les républicains ont assez souvent signalé les divisions du parti conservateur, divisions que nous ne pouvons nier, et que nous déplorons, pour que nous ayons bien à notre tour le droit

de constater les dissentiments qui régnent dans les rangs républicains. Ces dissentiments remontent déjà à une date éloignée, à l'époque où M. Thiers crut devoir prendre vis-à-vis des républicains les engagements qui causèrent sa chute le 24 Mai 1873; mais ils viennent de s'accroître, de se révéler pour ainsi dire officiellement à l'occasion du manifeste signé par les présidents des trois groupes de la gauche.

Cette petite intrigue a été menée par l'entente de M. Gambetta et de M. Jules Simon, qui sert souvent de truchement entre M. Thiers et le groupe des fidèles de M. Gambetta. On se rappelle que le 30 janvier M. Louis Blanc, refusant de voter avec ses amis, fut littéralement porté à la tribune et obligé de voter. Or cette petite comédie ne pourrait se renouveler. M. Louis Blanc et quelques députés de l'extrême droite ont, le 25 février, refusé de voter les lois constitutionnelles. Ce jour-là on les laissa tranquilles parce qu'on était sûr d'une forte majorité par suite de la manœuvre du centre droit presque tout entier. Mais MM. Louis Blanc, Madiet-Montjau, Marcou et autres, y compris M. Jules Grévy, ne veulent pas voter les lois constitutionnelles. On n'a pu empêcher les deux premiers de parler lors de la discussion en première lecture de la loi sur les pouvoirs publics; mais on vent les empêcher eux et leurs amis de parler contre ces lois constitutionnelles dont le vote doit hâter la dissolution. Pour leur imposer le silence on a imaginé la délibération des trois groupes et la publication du manifeste que le *Sicéle* lui-même a qualifié d'ukase un peu autocratique.

Pour les républicains gambettistes, il faut voter la Constitution vaillamment, afin d'arriver plus vite aux élections générales qui doivent créer une majorité vraiment républicaine; tout doit être sacrifié à cette tactique.

Or, les protestations ont surgi de tous côtés, on a vu des républicains comme M. Pascal Duprat monter à la tribune et déclarer nettement qu'il ne se soumet pas à la loi qu'on prétend lui imposer. Une altercation très vive a eu lieu entre M. Jules Grévy et M. Jules Simon et a failli dégénérer en une querelle armée. On ajoute même qu'aux intransigeants de l'extrême droite se sont ralliés des hommes essentiellement modérés: MM. Ernest Picard, Christophe, de Marcère, Langlois, Ricard, Rampon, etc., qui se refusent, au nom de la dignité du Parlement, à accepter le mot d'ordre et à se soumettre à la doctrine Jacobine de M. Gambetta.

Il y a donc scission entre les membres de la gauche: la discipline qui faisait la force du parti républicain n'est plus observée, et il devient bien certain que les gauches ne parviendraient plus, en raison de leurs dissentiments, à former une majorité pour voter les lois constitutionnelles si les droites ne venaient prêter leur concours aux projets du Gouvernement.

ALEXANDRE WATTEAU.

CHRONIQUE

Hier, a eu lieu l'élection du supérieur-général des Frères des écoles chrétiennes. Les délégués et dignitaires, dit l'*Union*, ont entendu la messe à six heures, puis se sont, après la communion, retirés dans la salle du chapitre, et y sont demeurés jusqu'à dix heures 1/2. Le frère Irlide a été élu. Il était l'un des assistants du Frère Jean Olympe, le cinquième par ordre d'ancienneté, ayant été nommé en 1873. Il est âgé d'environ 62 ans. Il avait été visiteur du district de Bayonne et directeur du pensionnat de cette ville. Les membres du chapitre et tous les religieux sont entrés dans la chapelle, où le Saint-Sacrement était exposé, et où l'on a chanté le *Te Deum*. Le nouveau supérieur-général est allé se placer à sa stalle dans le chœur.

Le chiffre des souscriptions versées entre les mains de Mme la marquise de Mac-Mahon, s'élève à 605,000 francs.

Parmi les souscriptions récentes nous remarquons celles de: Mme Ernest André, 1,000 fr.; M. Edouard André, 2,000 francs; MM. Mirabaud, Paccard et C^o, 2,000 fr.; le Crédit lyonnais, 2,000 fr.; la Compagnie du Midi (deuxième versement), 25,000 fr.; M. Auguste Lefèvre, 1,000 fr.; la *Liberté*, administration et rédaction, 1,000 fr.; la Compagnie d'assurances générales, 20,000 fr.; Mme la comtesse de Béhague, 1,000 fr.; le Cercle de l'Union artistique, 1,000 fr.; le duc d'Elchingen, 1,000 fr.; le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, 1,000 fr.; le Cercle du Jockey-Club, 12,000 fr.; MM. Ephrusi et C^o, 2,000 fr.; Mme la baronne Salomon de Rothschild, 5,000 fr.; la Compagnie des fonderies d'Alais, 1,000 francs; M. Buloz, 1,000 fr.; le duc d'Aumale, 25,000 fr.; M. le baron et Mme la baronne Adolphe de Rothschild, 2,500 fr.; la maison Meyer de Rothschild, de Londres, 1,000 fr.; la maison Calou jeune et Compagnie, 1,000 fr.; M. Pascal de Cibarro, Uribarren, 1,000 fr.; M. Charles Goguel, 1,000 fr.; Mme Migeon, 1,000 fr.; Mme Devatry, 1,000 fr.; M. E. Moriana, 2,000 fr.; la maison Verdé-Deleale et Comp., 1,000 fr.; Mme la duchesse de Chartres, 3,000 fr.; M. Lehoux, agent de change, 1,000 fr.; M. le duc de Galliera, 10,000 fr.; lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, 1,000 fr.; M. Dufourblay de Saint-Yon, 1,000 fr.; M. Veil-Picard, banquier à Besançon, 10,000 fr.; la Chambre des Huissiers de Paris, 1,000 fr.

On lit dans l'*Union*:
« Nous apprenons à l'instant que Monsieur le Comte de Chambord s'est empressé de souscrire pour une somme de cinq mille francs en faveur des inondés du Midi. »

D'après le *Journal de Paris*, il serait certain que Mme la marquise de Mac-Mahon se rendra sous peu de jours dans les départements du Midi qui ont été dévastés par l'inondation. Cependant nous croyons savoir que Mme de Mac-Mahon n'a nullement manifesté une semblable intention.

Dès qu'ils ont appris les désastres du Midi de la France, plusieurs de nos compatriotes résidant à Saint-Petersbourg, à la tête desquels se trouve M. Gousart, négociant, ont ouvert une souscription qui a déjà atteint la somme

de 140,000 fr. Cette somme a été recueillie dans la colonie française et a été versée à la chancellerie; d'autres souscriptions ont été ouvertes.

L'impératrice Eugénie a souscrit pour 4,000 francs et le prince, son fils pour 6,000 en faveur des inondés du Midi.

La presse de province vient de faire une grande perte en la personne de M. Henri Oudin, imprimeur, propriétaire-gérant du *Courrier de la Vienne*. Dans le *Monde*, M. Coquelle consacre cet article à la mémoire de M. Oudin:

« Sa santé était depuis longtemps affaiblie; il luttait avec une résignation chrétienne. Il s'éteint sur la brèche, sans avoir cessé son travail un seul jour. Editeur catholique, il publiait les œuvres de Mgr Pie et de Don Guéranger, avec lequel le liait une vieille amitié. Il laisse sa maison, le *Courrier de la Vienne*, qu'il a fondé, entre les mains de ses fils, qu'il a élevés dans ses principes, et qui tiennent à honneur de continuer son œuvre, à laquelle d'ailleurs ils sont déjà associés. M. Oudin jouissait à Poitiers de l'estime publique; la multiplicité de ses travaux le mettait en contact avec une partie importante de la population, comme libraire, imprimeur, éditeur, journaliste. Il exerçait donc une grande influence. Il fut souvent appelé au conseil municipal de Poitiers. »

Absorbé par ses occupations, il ne recherchait pas ces honneurs. Ses adversaires eux-mêmes, devant qui il n'a jamais plié, l'estimaient et lui marquaient beaucoup de déférence. Il ne s'écarta jamais de la ligne conservatrice et chrétienne. Cette politique lui suscita des procès sous l'empire; il fut tracasé par l'administration. Il surmonta ces difficultés en restant ferme à son poste de combat. Il touchait à peine à sa soixantième année. Le parti catholique n'oubliera pas ses services à Poitiers.

Sous sa direction, qui, on peut le dire, n'est pas changée, puisque ses fils lui succèdent, le *Courrier de la Vienne* n'est qu'un organe politique, se conformant aux enseignements du Saint-Siège; il s'attache constamment à cette politique, tout en défendant les intérêts locaux avec habileté et persévérance. Car il ne faut pas s'imaginer que dans la presse il s'agit uniquement de principes; les intérêts jouent un rôle et ont besoin d'être défendus.

Mais les intérêts locaux ne sont jamais mieux défendus que quand ils s'appuient sur les principes religieux et moraux des populations. La pensée de M. Oudin, c'est que le journal de province, loin d'être le reflet ou l'écho des journaux de Paris, doit avoir sa vie propre, son cercle restreint et précis d'influence. Nous avons, en effet, besoin de ranimer partout la vie locale. Tel fut M. Oudin comme chrétien et comme citoyen. Les hommes de bien et de talent sont rares; mais quand ils consacrent toute une vie de labeur à la propagation de la vérité, à la défense des intérêts de l'ordre social, ils laissent un exemple utile à leurs concitoyens, et un impérissable titre d'honneur à leur famille.

C'est Mgr l'évêque de Poitiers qui assistait M. Oudin à ses derniers moments.

Si l'initiative prise par MM. Dufaure et Léon Say auprès de l'extrême gauche ne réussit pas, on peut considérer comme à vau-l'eau tout le plan politique de

M. Buffet. Ce plan consistait, en le suit, à reformer une majorité, allant de la droite modérée à la gauche républicaine, excluant les chevau-légers, les bonapartistes et les radicaux. Le centre gauche est indispensable, comme appoint, pour la composer.

Or, le centre gauche a déclaré que le plan pouvait, il est vrai, lui convenir, mais qu'il n'en acceptait pas l'exécution par M. Buffet, celui-ci ne lui inspirant pas suffisamment confiance.

Le *Sicéle* s'est attiré de M. le procureur général à la cour de Lyon une verte semonce, en vérité bien méritée. Avec cette bonne foi qui est sa vertu primordiale, le *Sicéle* avait prétendu que les dernières arrestations de Lyon lui remettaient en mémoire l'innanité des poursuites intentées à propos du « fameux complot de Lyon, qui n'a jamais existé que dans l'imagination de la police », contre des innocents, des pères de famille, etc. M. le procureur général, trouvant que « il est impossible d'altérer plus audacieusement les résultats publics d'une poursuite judiciaire, rappelle au *Sicéle* que, le 8 juin 1874, les condamnations suivantes ont été prononcées contre les individus compromis dans l'affaire du complot: « Deux à cinq ans d'emprisonnement; trois, à trois ans d'emprisonnement; quatre, à deux ans d'emprisonnement; sept, à un an d'emprisonnement; dix, à six ans d'emprisonnement. Les vingt-six condamnés ont été, en outre, frappés pendant cinq ans d'interdiction des droits civiques, conformément à l'article 42 du Code pénal. » Le *Sicéle* n'a vraiment pas la plume heureuse!

La Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise, réunie en Assemblée extraordinaire, a voté à l'unanimité la somme de quinze cents francs pour sa souscription au profit des inondés du Midi.

Les souscriptions recueillies par la Chambre syndicale de la Fabrique lyonnaise, les 30 juin et 1^{er} juillet, s'élèvent à 16,600 francs.

M. Buffet racontait, hier, à plusieurs députés, que, dans un des villages inondés, le maire avait abordé M. le maréchal de Mac-Mahon, et lui avait naïvement demandé qu'il était M. Gambetta.

Comment, répondit le maréchal, que signifie votre demande.

Mais, riposta le brave homme, depuis que la République est proclamée, est-ce que Gambetta n'est pas avec vous?

Dans une autre commune, quelques habitants ont crié: « Vive Sa Majesté le Président de la République! »

On lit dans la *Nazione* du 1^{er} juillet: Les journaux de Sicile publient la lettre suivante que le général Garibaldi a adressée à la Société ouvrière de secours mutuels de Terranova avant le vote de la Chambre sur les mesures de sûreté publique: « Frascati, 16 juin. »

Mes chers amis, Nos députés ni moi, nous ne permettrons pas que l'on foule aux pieds cette noble terre des Vêpres siciliennes et des grandes initiatives.

« G. GARIBALDI. »

En vérité, on n'est pas plus naïvement le révolutionnaire persistant que le monde entier connaît. On n'est pas plus sottement le flatteur de tous ceux qui

batent en brèche la République, jusqu'aux bandits qui assassinent, capturent, rançonnent! Il lui faut aussi, à ce vieux routier, la popularité chez les détracteurs de grands chemins! Ce serait à n'y pas croire, si lui-même ne l'avait écrit, que les bandits contre lesquels le Parlement veut prendre des mesures de répression en Sicile trouveront en Garibaldi un protecteur! Après cela, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle et à laisser la vieille chemise rouge mourir dans l'imbécillité finale!

La dernière des nombreux enfants de la reine Victoria, la princesse Béatrice, va épouser le prince Alexandre, le second fils du roi de Hollande et destiné, selon toutes les prévisions, à succéder à son père. La reine d'Angleterre aura donc une de ses filles sur le trône d'Allemagne et l'autre sur celui de Hollande, qui est plus ou moins menacé par l'Allemagne.

Une révolution vient d'éclater dans la base Californie, au Mexique.

On lit dans le *Weekly Register*, de Londres, du 26 juin:

« Vers le mois de mars dernier et à l'époque où le général Cabrera eut le tort de quitter Londres pour aller terrer, aux pieds des Pyrénées et en territoire français, — où les légatimistes lui avaient donné une si loyale hospitalité, — une gloire qu'il aurait pu conserver sans tâche; vers cette époque, disons-nous, la *Décentralisation*, journal français, sur les affaires d'Espagne, avait parié d'un projet de mariage entre la comtesse de Girgenti et un prince de la maison de Hohenzollern. Nous pouvons lui dire aujourd'hui qu'il n'est plus question d'un mariage seulement, mais bien de deux, et que l'on voudrait, en Prusse, marier le jeune Alphonse XII avec une fille du prince Frédéric-Charles, sans aucun respect pour les dix-neuf ans de ce malheureux prince, joué des ministres révolutionnaires. »

Ce n'est plus un secret que si la guerre a éclaté en 1870, c'est uniquement la faute de l'empereur Napoléon, et non celle de M. de Bismarck, qui voulait attendre encore deux ans. Il voulait, il est vrai, implanter une dynastie prussienne en Espagne, afin d'avoir une armée de secours, au-delà des Pyrénées, et envahir aussi la France au Sud et à l'Est. Depuis lors, M. de Bismarck a tenté d'établir une station navale sur la côte cantabre et sur un point rapproché de la France, mais il a dû y renoncer, cet établissement maritime ne remplissant pas suffisamment le but qu'il se propose d'atteindre.

Il reprend son œuvre là où la fatale précipitation de Napoléon l'a forcé de la laisser, c'est-à-dire en Espagne et par des mariages.

Le but dont nous parlons est un point si lumineux qu'un aveugle lui-même en distinguerait la clarté, et nous sommes rempli d'étonnement lorsque nous voyons un ministre des affaires étrangères de France favoriser, autant qu'il est en lui, les manœuvres non déguisées des ennemis de son pays.

Le duc Decazes est l'ennemi déclaré de la cause carliste et protégé ouvertement les Alphonstistes, amis de la Prusse. Il est soutenu dans cette politique par les républicains et aussi par ces libéraux qui parlent beaucoup de leur patriotisme et de leur habileté, mais qui, dans ce cas, ne font preuve ni de

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 3 JUILLET 1878.

PATIRA

PAR
RAOUL DE NAVERY

XVI. LA GROTTTE AUX POULPIQUETS (Suite).

« Quand mon messager vous remettra cette lettre, j'aurai depuis quelques heures déjà cherché sous le lindeau des flots l'oubli que le temps n'a pu m'apporter... En mourant, je partage entre vous ma fortune, mes titres, mes biens, Vous m'aimiez, Florent, et vous aussi, Gaël; j'oublie que l'entrée de Blanche au château vous attristait, pour me souvenir seulement des pleurs que je vous ai vu verser sur sa tombe... Je vous lègue le marquisat de Coëtquen et le comté de Combourg; Gaël devient titulaire de Vaurufier et pourra, je l'espère, obtenir la main de Loïse de Matignon... »

« Adieu, faites prier pour le repos d'une âme qui manque de courage et de foi, et demandez grâce au ciel pour le malheureux qui ne peut survivre à la douleur d'avoir été séparé de l'être qui lui fut le plus cher au monde. »

« L'école et l'hospice de Coëtquen seront entretenus sur les revenus du comté de Combourg. »

« Fait à la veille de paraître devant Dieu. »

« TANGUY-HERVÉ-RAOUL DE COËTQUEN. »

Gaël resta la tête baissée.
— Eh bien? demanda Florent.
— Eh bien! répliqua Gaël; encore un que nous avons tué!... Cela fait trois, mon frère, trois âmes dont nous répondons, trois vies dont nous devons tenir compte.

XVII. — PATIRA SE RÉVOLTE.

D'ordinaire, quand Jean l'Enclume sortait d'un sommeil rendu plus lourd par l'ivresse, il entendait dans la salle voisine le bruit que Patira faisait en balayant la forge et en rangeant les outils. Le cliquetis du fer lui apprenait que le petit malheureux remplissait sa besogne en conscience. Jean pouvait détenir encore ses gros membres, puisque l'orphelin travaillait à sa place. Comme la plupart des colosses, Jean l'Enclume avait d'invincibles paresseuses. Il lui semblait d'ailleurs que la puissance de sa musculature constituait une royauté devant laquelle devait plier tous les faibles. Sans doute Jean n'était point le seul géant de cet avis, car ses pareils choisissent volontiers pour compagnie des femmes faibles et timides.

Tandis que Jean achevait son somme et rassemblait péniblement ses esprits engourdis, Claudie, debout depuis deux heures, levait les enfants, surveillait le déjeuner, rendait à ses meubles leur luxe de propreté; active sans bruit, elle ne se plaignait jamais d'être lasse, et lorsque Jean ne la battait pas elle se trouvait suffisamment heureuse.

C'était une âme douce, repliée sur elle-même et voyant plus loin que ce monde. Elle représentait le type complet de l'artisan, nous ne pouvons dire le type idéal, car les pauvres et humbles femmes des paysans ne comprennent point ce mot dont nous abusons trop.

Elle cachait au fond de son cœur des délicatesses spontanées, exquises; elle-même ignorait les trésors de ses vertus et la subtilité de son indulgence. Son cœur meurtri ressemblait à une source cachée et mystérieuse d'où découlaient la pitié comme la patience. Elle ne se croyait point héroïque, cependant. En acceptant un mari, elle avait compris qu'elle acceptait un maître, et de ce maître elle respectait les droits, si cruels et si tyranniques qu'il les rendit. Pour se consoler, quand Jean la rudoyait, elle avait les baisers de Françoise, de Gwen, de Noll; si leurs tendres caresses ne suffisaient point à dissiper ses soucis et ses angusties, elle

regardait le crucifix, et la paix rentrait en elle.

Jamais elle ne demanda au ciel pourquoi elle faisait partie de la grande tribu des opprimés. Claudie ne se croyait pas en droit d'interroger Dieu.

Tandis qu'elle épiait d'un regard furtif l'expression du visage de Jean l'Enclume, Noll, la tirant doucement par sa jupe, lui demanda:

— Pouvons-nous embrasser le père?
— Allez! dit la jeune mère, allez bien doucement.

Mais avant que les petits fussent arrivés près du lit, Jean l'Enclume poussant un juron formidable et s'écria:

— Si ce paresseux de Patira n'a pas rangé l'atelier, il peut compter sur une fameuse raclée... On dirait que le soleil ne se lève pas aujourd'hui, ma parole!... Oh! tonnerre! le misérable gueux!

Claudie saisit les enfants au moment où ils s'approchèrent du lit du fourgeon; celui-ci aperçut ce mouvement et en comprit l'intention.

— Pourquoi les enfants ne viennent-ils pas? demanda-t-il. Veux-tu, la Claudie, les détourner de moi? Ne sont-ils pas miens aussi et leur chair n'est-elle pas ma chair? Oh! je le sais, va! tu me représentes à eux comme un ivrogne, un brutal, un monstre; un

peu plus, et ils craindraient que je le tue...

Pendant que Jean parlait ainsi d'une voix sourde, la jeune femme gardait près d'elle les enfants intimidés. Noll s'enveloppait dans son tablier, Gwen cachait ses yeux sous la main de Claudie.

— Ici! cria Jean comme s'il appelait la Flamme; et de la tendresse, des baisers! tout de suite! Je veux qu'on m'aime, ou, tonnerre du ciel!...

Et Jean leva le bras comme s'il allait frapper.

Les enfants se mirent à trembler, le plus jeune pleura.

— Viendrez-vous? répéta Jean, d'un accent plein de menace.

Afin d'apaiser Jean, s'il était possible, Claudie poussa doucement les enfants vers le lit du fourgeon. Mais le visage de Jean n'était rien moins que rassurant, et quand il tendit le bras pour saisir Gwen, celui-ci joignit ses petits mains dit et au milieu de ses larmes:

— Père, ne me bats pas! ne me bats pas!

Le fourgeon lâcha l'enfant, qui éclata en sanglots, et Claudie, afin d'éviter un orage dont il était impossible de prévoir les suites, entraîna dans le jardin les petits effrayés.

— Misère! dit Jean, n'être pas même

aimé de ses enfants! c'est une méchante femme que la Claudie, et quel jour je réglerai son compte... oh! mais là, de telle sorte qu'elle ne se plaindra plus jamais, jamais!

Il prêta l'oreille; le plus profond silence régnait dans la salle voisine.

— Commençons par ce gueux de Patira! dit-il.

Et, s'armant d'un gourdin, le forgeron entra dans l'atelier.

A la grande surprise de Jean l'Enclume, cet atelier était vide.

Il tourna dans la salle, cherchant, regardant, ouvrit un appentis encombré de morceaux de fer, de débris de plantes et de fagots, et ne trouva rien. Dans le coin qui servait d'ordinaire de lit à la Flamme et à l'apprenti, le chien dormait seul en aboyant doucement comme s'il rêvait.

La Flamme paya pour l'enfant et reçut le coup de bâton que le colosse réservait à Patira.

D'habitude, la Flamme courbait l'échine et baissait la tête; cette fois, il la leva hardiment.